



Rapport d'orientation budgétaire 2020



BP 103
07305 Tournon-sur-Rhône Cedex
 accueil@archeagglo.fr
 04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX
 BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON
 CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE
 CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE
 COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME
 ÉTABLES GERWANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS
 MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCOURIOU-VEAUNES MONTCHENU
 PAULHÈRES PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAIN
 SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-
 JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE
 TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

Le Rapport d'Orientation Budgétaire : une obligation réglementaire

La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation du territoire de la République a renforcé les mesures d'information préalables au vote des budgets. Dans les deux mois qui précèdent le vote du budget, le Président de l'EPCI doit présenter un Rapport d'Orientations Budgétaires, lequel est ensuite transmis aux services de l'Etat et aux communes membres de l'EPCI.

Le II de l'article 13 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 dispose que le rapport d'orientations budgétaires comprend :

- X** L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement.
- X** La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et recettes.
- X** Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de la dette que vise la collectivité pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

ARCHE Agglo, le ROB 2020 : dernier budget de la mandature

Le budget 2020 sera le dernier de la mandature. Il viendra clore un premier cycle lors duquel ARCHE Agglo a du répondre aux engagements pris par les trois collectivités fusionnées et développer ses propres orientations politiques à l'échelle du nouveau territoire.

Comme pour les années précédente il est proposé de baser l'analyse sur l'indicateur que représente la capacité de financement brute et nette dégagées annuellement par ARCHE Agglo.

La capacité de financement brute

Dépenses réelles d'exploitation de l'année	Récettes réelles d'exploitation de l'année
Intérêts de la dette	
	CAF brute

CAF brute = différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles d'exploitation de l'année

La capacité de financement nette

Remboursement du capital de la dette	CAF
	CAF nette

CAF nette = différence entre la CAF brute et le montant du remboursement du capital des emprunts de l'année.

Elaboration du budget primitif 2020 - le contexte

Prise de conscience de la fragilité structurelle du budget.....

le vote du budget primitif avant le compte administratif, donc sans reprise des résultats antérieurs, permet d'avoir une approche précise des besoins et ressources propres à l'exercice, et donc de la capacité d'autofinancement qui peut être dégagée.

..... et réalisation plus réaliste de l'exécution budgétaire

La politique d'engagement comptable engagée en 2018, intensifiée en 2019, sera généralisée en 2020 avec pour objectif d'atteindre un taux proche de 100 %. Le principe est que préalablement à chaque dépense, un engagement comptable soit réalisé. Cela permet de s'assurer :

- de la disposition des crédits budgétaires,
- du rattachement de la facture à l'engagement, quelque soit sa date de paiement.

Le résultat d'une telle politique permet de constater que les budgets sont exécutés à plus de 95 %, ce qui traduit une véritable sincérité de la prévision.

Elaboration du budget primitif 2020 – le contexte

Un budget de transition présenté avant l'échéance électorale dans la continuité des choix politiques antérieurs.....

- ✓ validation du Programme Local de l'Habitat (conseil du 06/02/2019)
- ✓ signature d'un contrat territorial de lecture (conseil du 14/11/2018) avec la DRAC et les départements de la Drôme et de l'Ardèche
- ✓ signature d'une convention d'éducation artistique et culturelle (conseil du 14/11/2018) avec la DRAC et les départements de la Drôme et de l'Ardèche
- ✓ PAPI Veayne/Bouterne/petits affluents du Rhône (agrément ministériel décembre 2018)
- ✓ ARCHE Agglo autorité organisatrice de la mobilité en pleine compétence à compter du 01/09/2019 avec à cette date une prise en charge du transport scolaire et le financement des lignes interurbaines.
- ✓ Déploiement de la politique à destination des personnes âgées avec l'ouverture de l'Escale Répît

Elaboration du budget primitif 2020 – le contexte

..... *marqué par des contraintes de fonctionnement*

- ✓ convergence des régimes indemnitaires des agents issues des CC du Pays de l'Hermitage, du Tournonais, du Pays de l'Herbasse et du Pays de Saint-Félicien, avec la mise en place **obligatoire** du RIFSSEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel),
- ✓ augmentation du service de la dette de 119 K€ (intérêts : - 11 K€; capital + 130 K€),
- ✓ Maitriser la charge résiduelle du service collecte et traitement des ordures ménagères (320 K€ en 2019 soit environ 28 % de la CAF nette). A l'heure actuelle sur la base du taux cible 9,48 % la charge résiduelle serait de l'ordre de 650 K€ (soit 65 % de la CAF nette)

Elaboration du budget primitif 2020: fiscalité

En l'absence d'éléments fournis par la DDFIP, les montants sont basés sur une évolution des bases de 2 %

Taxe d'habitation	6 571 000 €
Taxe foncière sur la propriété bâtie	50 000 €
Taxe foncière sur la propriété non bâtie	52 000 €
Sous total impôts "ménages"	6 673 000 €
Contribution foncière des entreprises	7 800 000 €
Indemnités forfaitaire des entreprises de réseaux	930 000 €
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises	3 650 000 €
Taxe sur les surfaces commerciales	520 000 €
Versement transport	750 000 €
Sous total impôts "économiques"	13 650 000 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères – taux cible 10,59 %	5 879 000 €
Taxe GEMAPI – délibération du 20 septembre 2018	1 000 000 €
Ressources brutes	27 202 000 €
FNGIR	2 166 732 €
Ressources nettes	25 035 268 €

Evolution de la capacité d'autofinancement depuis 2014

Hermitage/Tournonais :

- ✓ année 2014 et 2015 : les données sont issues du rapport de la CRC page n°60. A noter que la recette exceptionnelle constituée d'un indu d'IFER d'un montant de 3 810 K€ en 2014 n'est pas prise en compte.
- ✓ année 2016 : données issues du CA et retraitées pour prendre en compte les ICNE 2016 non mandatés, et les engagements non soldés reportés sur le budget 2017.

Pays de l'Herbasse : année 2014, 2015 et 2016 : données CA.

Pays de Saint Félicien : année 2014, 2015 et 2016 : données CA

ARCHE Agglo 2017 : compte administratif retraité pour prendre en compte les ICNE 2016 non contrepassés et les engagements non soldés reportés sur l'exercice 2017 (cf commission des finances du 25 juin 2018)

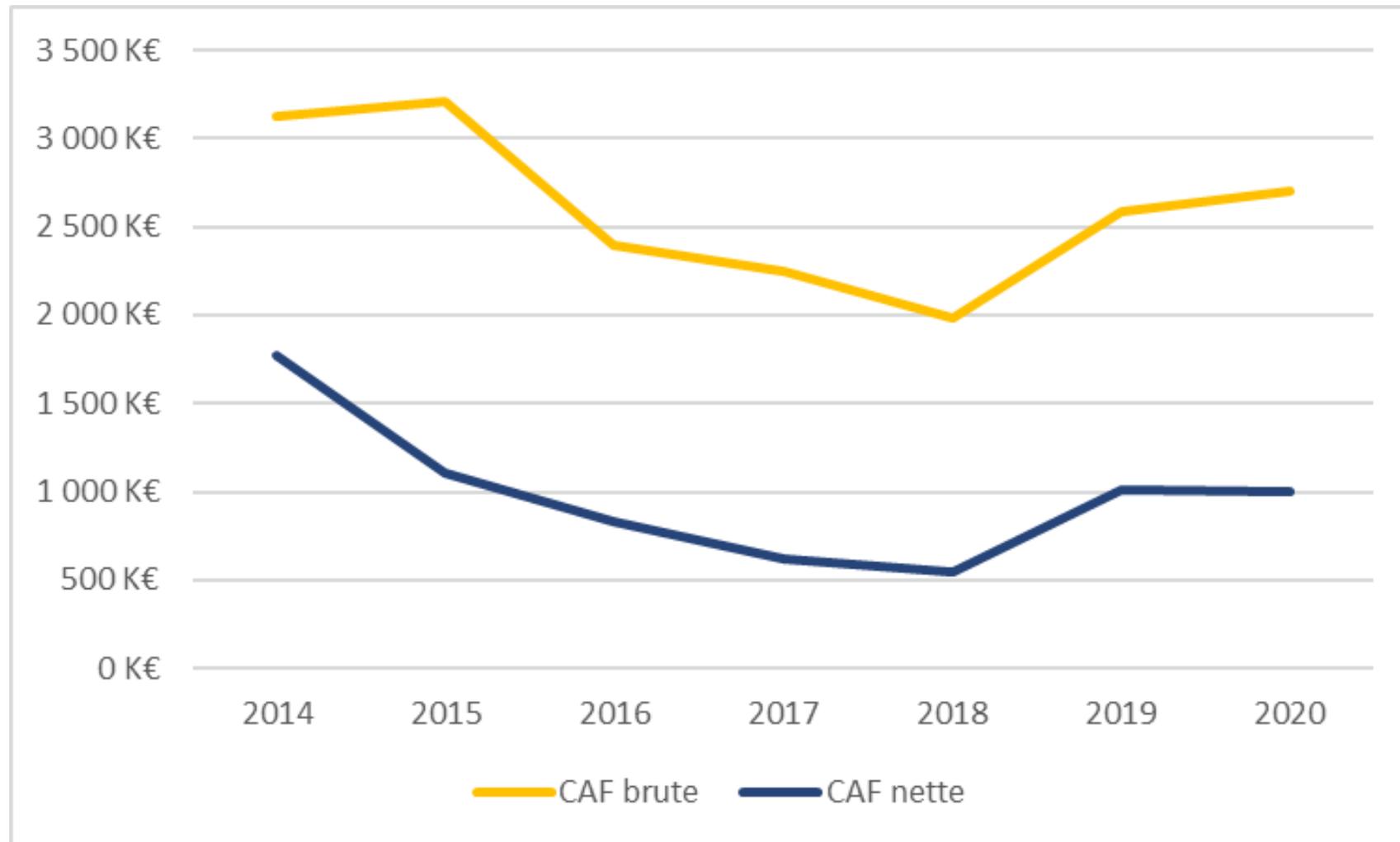
ARCHE Agglo 2018 : compte administratif

ARCHE Agglo 2019 : budget primitif + budget supplémentaire

Elaboration du budget primitif 2020: la capacité d'autofinancement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Objectif 2020
Hermitage/Tournonais	1 875 K€	2 085 K€	1 189 K€				
Pays Herbasse	927 K€	802 K€	884 K€	2 253 K€	1 997 K€	2 582 K€	2 700 K€
Pays de Saint-Félicien	324 K€	324 K€	324 K€				
CAF brute	3 126 K€	3 211 K€	2 397 K€	2 253 K€	1 997 K€	2 582 K€	2 700 K€
Hermitage/Tournonais	805 K€	1 627 K€	1 001 K€				
Pays Herbasse	545 K€	481 K€	461 K€	1 633 K€	1 429 K€	1 575 K€	1 704 K€
Pays de Saint-Félicien	108 K€	108 K€	108 K€				
Capital des emprunts	1 350 K€	2 108 K€	1 570 K€	1 633 K€	1 429 K€	1 575 K€	1 704 K€
CAF nette	1 776 K€	1 103 K€	827 K€	620 K€	568 K€	1 007 K€	996 K€

Evolution de la capacité d'autofinancement depuis 2014



Elaboration du budget primitif 2020 : l'investissement

Le budget primitif ne prend pas en compte les opérations et engagements en cours inscrits aux budgets 2019, ceux-ci seront intégrés dans le budget 2020 lors du vote du budget supplémentaire (cf slides suivantes).

Les opérations proposées s'inscrivent dans un plan pluriannuel d'investissement **(2020 / 2026)**, développé ci-après. **Ce plan a pour vocation de traduire budgétairement les actions et orientations validées ces trois dernières années.**

Il se veut un document de cadrage qui pourra servir de base à l'équipe qui se mettra en place au printemps 2020. Il lui appartiendra de confirmer, d'amender les axes proposés.

Elaboration du budget primitif 2020 : l'investissement

Pour information les principaux programmes d'investissement inscrits au budget 2019 dont les restes à réaliser seront repris et amendés lors du vote du budget supplémentaire 2020, ou lors d'une décision modificative :

	Dépenses	Recettes
Opération PSF 118 : sentiers de randonnée	86 616 €	30 000 €
Opération PH 71 : Domaine de Champos	15 226 €	
Opération 1001 : pôles administratifs	65 245 €	1 650 €
Opération 1002 : SIG	58 222 €	
Opération 1003 : habitat / logement	85 661 €	
Opération 1010 : gestion des milieux alluviaux du Rhône	30 000 €	24 000 €
Opération 1013 : BV Bouterne	54 051 €	6 579 €
Opération 1069 : BV Rionne	5 000 €	2 000 €
Opération 1016 : BV Veune	61 893 €	80 000 €
Opération 1017 : BV Torras	37 220 €	
Opération 1018 : digues du Doux		47 029 €
Opération 1020 : restauration végétation DDD	79 687 €	54 091 €
Opération 1021 : petits affluents du Rhône	60 000 €	25 000 €
Opération 1022 : ENS	58 400 €	23 115 €
Opération 1024 : restauration géomorphologique	177 136 €	108 302 €

Elaboration du budget primitif 2020 : l'investissement

	Dépenses	Recettes
Opération 1025 : contrat rivières	115 253 €	160 302 €
Opération 1026 : étude GEMAPI / assainissement		84 777 €
Opération 1027 : matériel stations mesures débits	5 748 €	20 741 €
Opération 1030 : CSE / déchets	47 782 €	354 850 €
Opération 1032 : ENS étang du Mouchet	16 701 €	33 468 €
Opération 1033 : ENS marais des Ulèzes	8 571 €	3 000 €
Opération 1034 : déchèterie	245 402 €	104 000 €
Opération 1031 : ENS Pierre Aiguille	2 000 €	3 000 €
Opération 1041 : petite enfance	12 418 €	
Opération 1042 : maison Quiblier	7 882 €	22 801 €
Opération 1046 : ALSH Les Goules	441 000 €	257 600 €
Opération 1045 : bâtiments crèche	152 284 €	177 740 €
Opération 1050 : services techniques	34 250€	

Elaboration du budget primitif 2020 : l'investissement

	Dépenses	Recettes
Opération 1060 : aire d'accueil des gens du voyage	674 747 €	
Opération 1063 : achat de véhicules	13 325 €	
Opération 1064 : entretien patrimoine communautaire	38 939 €	4 500 €
Opération 1066 : bâtiment Mauves	6 516 €	
Opération 100 : aménagement voirie	321 464 €	
Opération 100 bis : contournement SODIMAS	250 000 €	200 000 €
Opération 103 : tourisme	83 000 €	35 200 €
Opération 115 : Ferme de la Cellière	11 109 €	50 000 €
Opération 116 : liaisons douces	536 612 €	312 000 €
Opération 128 : Le Félicien	11 639 €	340 380 €
Linaë	95 173 €	84 000 €
Transport	25 084 €	
Domaine du Lac de Champos	14 494 €	7 200 €
SPANC	12 500 €	
	4 058 250 €	2 657 325 €

Programme pluriannuel d'investissement : pourquoi ?

Le PPI est généralement établi en début de mandat et permet ainsi d'encadrer la politique d'investissement de la collectivité pendant 5 à 6 ans.

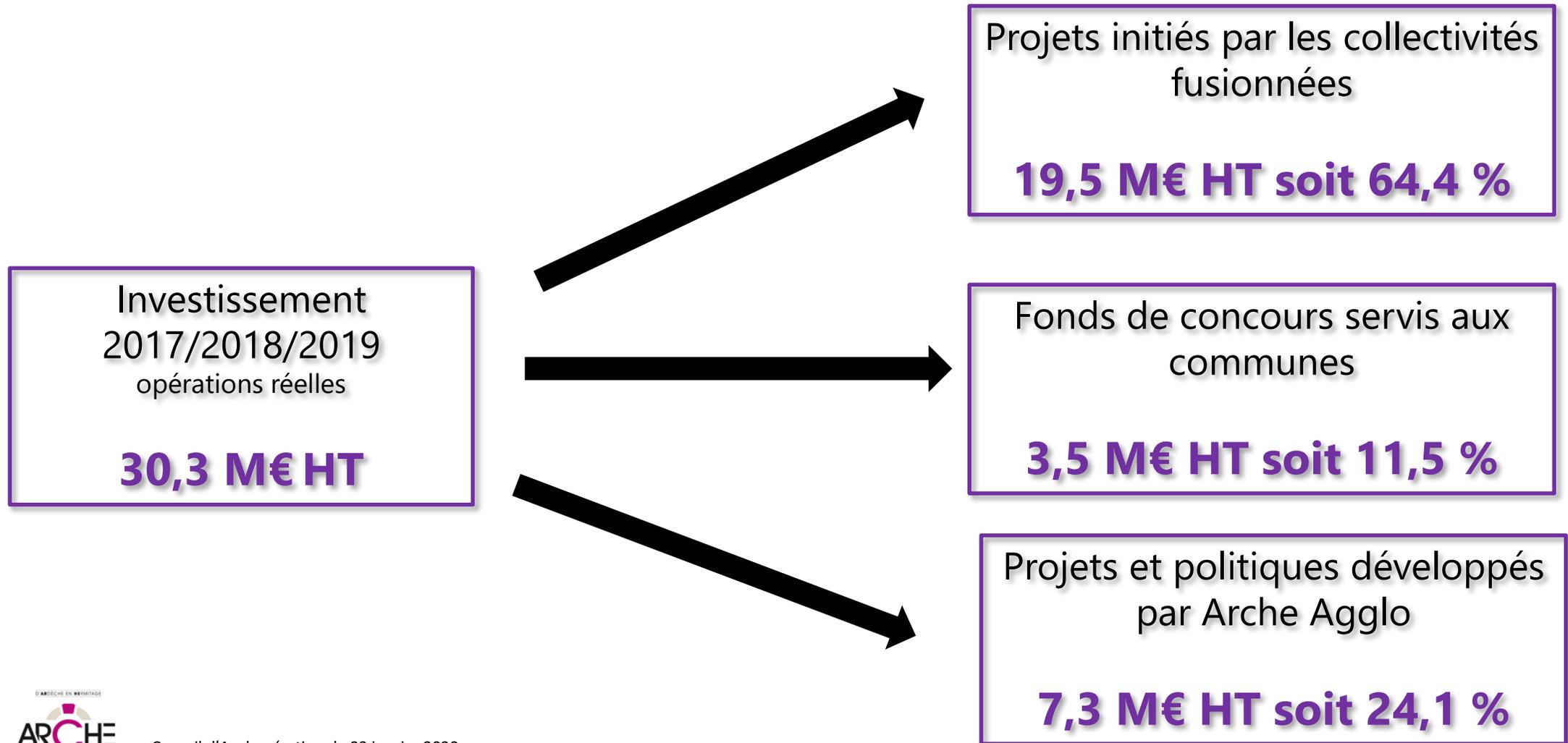
ARCHE Agglo n'a que trois ans d'existence. En matière d'investissement, ces trois années ont été en grande partie consacrées à l'aboutissement des projets initiés par les collectivités fusionnées .

Le travail proposé aujourd'hui permet :

- ❖ d'avoir une vision à moyen terme de l'impact des projets initiés par ARCHE Agglo,
- ❖ À la nouvelle assemblée de bénéficier d'un cadre général qui lui appartiendra de reprendre à son compte en l'état ou en l'amendant.
- ❖ D'élaborer le budget d'investissement de l'année 2020

La politique d'investissement d'ARCHE Agglo depuis sa création

sources CA 2017 & 2018, BP & BS 2019



Programme pluriannuel d'investissement : c'est quoi ?

Le PPI a pour objectif :

- ❖ d'arrêter les programmes d'investissement qui pourraient être menés dans les années à venir,
- ❖ d'évaluer les enveloppes financières nécessaires à leur réalisation,
- ❖ de proposer un calendrier de réalisation,
- ❖ de définir le montant des ressources qui devront être mobilisées annuellement pour les mener à bien,
- ❖ de mesurer l'impact sur l'évolution de la dette d'ARCHE Agglo.

Programme pluriannuel d'investissement : comment ?

- ❖ **Etape n° 1** : proposition de projets qui seront développés sur la durée du PPI et évaluation financière,
- ❖ **Etape n° 2** : phasage de chaque projet sur la durée du PPI & évaluation du besoin en financement annuel.
- ❖ **Etape n° 3** : recours à l'emprunt, mesure de l'impact sur l'évolution de la dette, et appréciation de la « supportabilité » financière.

Etape n°1 : recensement des projets et évaluation des besoins

Economie

- ❖ Requalification et mise à niveau des ZAE
- ❖ Aides aux entreprises

Aménagement / développement

- ❖ Structuration de l'offre sports nature
- ❖ Liaison ViaRhôna-Train de l'Ardèche
- ❖ FTTH
- ❖ ITDT
- ❖ Politique de l'habitat
- ❖ Mobilités

Environnement

- ❖ Plan Climat-Air-Energie Territorial
- ❖ Aménagement & développement du réseau des déchèteries

GEMAPI

- ❖ Projets Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)
- ❖ Projets Protection contre les inondations (PI)

Patrimoine

- ❖ Médiathèques de Tournon, St-Donat et St-Félicien
- ❖ Collège de St-Donat et de Mercurol-Veaunes
- ❖ Centre de secours de Saint-Félicien
- ❖ Local « services techniques» Arche Agglo
- ❖ Gros entretien du patrimoine communautaire

Etape n°1 : recensement des projets et évaluation des besoins

	Dépenses	Recettes	Besoin en financement
Requalification et mise à niveau des ZAE (4,7 M€ sur 20 ans)	1 645 K€		1 645 K€
Aides aux entreprises	860 K€	160 K€	700 K€
Economie	2 505 K€	160 K€	2 345 K€
Structuration de l'offre sports nature	200 K€	60 K€	140 K€
Liaison ViaRhôna-Train de l'Ardèche	300 K€	150 K€	150 K€
FTTH	6 650 K€		6 650 K€
ITDT – rachat terrain EPORA	1 100 K€	550 K€	545 K€
Politique de l'habitat	2 540 K€		2 540 K€
Mobilités	775 K€		775 K€
Aménagement/développement	11 565 K€	765 K€	10 800 K€

Etape n°1 : recensement des projets et évaluation des besoins

	Dépenses	Recettes	Besoin en financement
Plan Climat-Air-Energie Territorial	1 200 K€	600 K€	600 K€
Création de deux déchèteries sur le plateau ardéchois	1 600 K€	800 K€	800 K€
Aménagement déchèterie Colombier le Vieux	258 K€		258 K€
Aménagement déchèterie Saint-Donat	330 K€		330 K€
Aménagement déchèterie Tournon sur Rhône	187 K€		187 K€
Environnement	3 575 K€	1 400 K€	2 175 K€
Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)	2 100 K€	840 K€	1 260 K€
Protection contre les Inondations (PI) Merdarioux/Veaune	5 000 K€	2 000 K€	3 000 K€
Digues du Rhône à Tain	680 K€		680 K€
Protection contre les Inondations (PI) Veaune/Burge	3 500 K€	1 400 K€	2 100 K€
Protection contre les Inondations (PI) Torras	1 500 K€	600 K€	900 K€
Protection contre les Inondations (PI) Rionne	700 K€	280 K€	420 K€
Divers PI	1 400 K€	560 K€	840 K€
GEMAPI	14 880 K€	5 680 K€	9 200 K€

Etape n°1 : recensement des projets et évaluation des besoins

	Dépenses	Recettes	Besoin en financement
Médiathèque Tournon (1 700 m ²)	3 860 K€	1 540 K€	2 320 K€
Médiathèque Saint-Donat (365 m ²)	830 K€	332 K€	498 K€
Médiathèque Saint-Félicien (150 m ²)	340 K€	136 K€	204 K€
Collège Mercurool-Veaunes	1 300 K€		1 300 K€
Collège Saint-Donat	1 150 K€		1 150 K€
Centre de secours de Saint-Félicien	380 K€		380 K€
Local « services techniques » AA	800 K€		800 K€
Gros entretien du patrimoine communautaire	3 045 K€		3 045 K€
	Patrimoine 11 705 K€	2 008 K€	9 697 K€

Etape n°1 : recensement des projets et évaluation des besoins

	Dépenses	Recettes	Besoin en financement
Economie	2 505 K€	160 K€	2 345 K€
Aménagement / développement	11 565 K€	765 K€	10 800 K€
Environnement	3 575 K€	1 400 K€	2 175 K€
GEMAPI	14 880 K€	5 680 K€	9 200 K€
Patrimoine	11 705 K€	2 008 K€	9 697 K€
Politique d'aides aux communes à définir (fonds de concours.....)			
Création de ZAE	Vente des terrains au prix de revient, pas de besoin en financement		
Total 2020/2026	44 230 K€	10 013 K€	34 217 K€

Etape n°2 : phasage

	Besoin en financement						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Requalification et mise à niveau des ZAE	235 K€	235 K€	235 K€	235 K€	235 K€	235 K€	235 K€
Aides aux entreprises	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€
Economie	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€
Structuration de l'offre sports nature	35 K€		35 K€		35 K€		35 K€
Liaison ViaRhôna-Train de l'Ardèche	50 K€	100 K€					
FTTH	950 K€	950 K€	950 K€	950 K€	950 K€	950 K€	950 K€
ITDT	275 K€	90 K€	90 K€	90 K€			
Politique de l'habitat	320 K€	345 K€	345 K€	370 K€	370 K€	395 K€	395 K€
Mobilités	50 K€	100 K€	125 K€				
Aménagement/dév.	1 680 K€	1 585 K€	1 545 K€	1 535 K€	1 480 K€	1 470 K€	1 505 K€

Etape n°2 : phasage

	Besoin en financement						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Plan Climat-Air-Energie Territorial		100 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€	100 K€
Création de deux déchèteries		400 K€	400 K€				
Aménagement déchèterie Colombier							
Aménagement déchèterie Saint-Donat				445 K€	330 K€		
Aménagement déchèterie Tournon							
Environnement	0 K€	500 K€	500 K€	545 K€	430 K€	100 K€	100 K€
Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€	180 K€
Protection contre les Inondations (PI) Veaune	120 K€	900 K€	1 800 K€	180 K€			
Protection contre les Inondations (PI) Dignes du Rhône à Tain	250 K€	430 K€					
Protection contre les Inondations (PI) Bouterne/Burge	120 K€	300 K€	600 K€	600 K€	480 K€		
Protection contre les Inondations (PI) Torras	60 K€	300 K€	300 K€	240 K€			
Protection contre les Inondations (PI) Rionne					210 K€	210 K€	
Divers « PI »	120 K€	120 K€	120 K€	120 K€	120 K€	120 K€	120 K€
GEMAPI	850 K€	2 230 K€	3 000 K€	1 320 K€	990 K€	510 K€	300 K€

Etape n°2 : phasage

	Besoin en financement						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Médiathèque Tournon	30 K€	350 K€	1 070 K€	1 169 K€	403 K€		
Médiathèque Saint-Donat							
Médiathèque Saint-Félicien							
Collège Mercurool-Veaunes	400 K€			300 K€	300 K€	300 K€	
Collège Saint-Donat	350 K€	500 K€	300 K€				
Centre de secours de Saint-Félicien		190 K€	190 K€				
Local « services techniques » AA		400 K€	400 K€				
Entretien du patrimoine communautaire	435 K€	435 K€	435 K€	435 K€	435 K€	435 K€	435 K€
Patrimoine	1 215 K€	1 875 K€	2 395 K€	1 904 K€	1 138 K€	735 K€	435 K€

Etape n°2 : phasage

	Besoin en financement						
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Economie	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€	335 K€
Aménagement / développement	1 680 K€	1 585 K€	1 545 K€	1 535 K€	1 480 K€	1 470 K€	1 505 K€
Environnement	0 K€	500 K€	500 K€	545 K€	430 K€	100 K€	100 K€
GEMAPI	850 K€	2 230 K€	3 000 K€	1 320 K€	990 K€	510 K€	300 K€
Patrimoine	1 215 K€	1 875 K€	2 395 K€	1 904 K€	1 138 K€	735 K€	435 K€
Total	4 080 K€	6 525 K€	7 775 K€	5 639 K€	4 373 K€	3 150 K€	2 675 K€

Etape n° 3: financement

Le besoin en financement annuel est couvert par :

- ❖ **la capacité d'autofinancement nette** : l'hypothèse de travail est de partir sur la CAF nette du BP 2020, soit 1 000 K€ avec une variation annuelle de + 10 %.
- ❖ **le recours à l'emprunt** : l'hypothèse de travail s'appuie sur une durée de remboursement de 20 ans et un taux de 0,8 %.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Besoin en financement	4 080 K€	6 525 K€	7 775 K€	5 639 K€	4 373 K€	3 150 K€	2 675 K€
Capacité d'autofinancement	1 000 K€	1 100 K€	1 210 K€	1 331 K€	1 464 K€	1 611 K€	1 772 K€
Besoin en financement = emprunt	3 080 K€	5 425 K€	6 565 K€	4 308 K€	2 909 K€	1 539 K€	903 K€
Augmentation de la charge annuelle de la dette	168 K€	296 K€	358 K€	235 K€	159 K€	84 K€	49 K€

Etape n° 3: financement, supportabilité

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Dette actuelle	2 268 K€	2 204 K€	2 173 K€	2 126 K€	1 884 K€	1 7861 K€	1 765 K€	1681 K€	1 604 K€	1 539 K€
Emprunt 2020		168 K€								
Emprunt 2021			296 K€							
Emprunt 2022				358 K€						
Emprunt 2023					235 K€					
Emprunt 2024						159 K€				
Emprunt 2025							84 K€	84 K€	84 K€	84 K€
Emprunt 2026								49 K€	49 K€	49 K€
Charge annuelle de la dette	2 268 K€	2 372 K€	2 637 K€	2 947 K€	2 940 K€	3 001K€	3 064 K€	3 029 K€	2 952 K€	2 887 K€
Variation par rapport à 2017	- 90 K€	+ 14 K€	+ 279 K€	+ 589 K€	+ 582 K€	+ 643 K€	+ 706 K€	+ 671 K€	+ 594 K€	+ 529 K€

PM : annuité 2017 = 2 358 K€

Etape n° 3: financement, supportabilité

	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039
Dette actuelle	1 517 K€	1 511 K€	861 K€	828 K€	819 K€	817 K€	628 K€	616 K€	465 K€	416 K€
Emprunt 2020	168 K€									
Emprunt 2021	296 K€									
Emprunt 2022	358 K€									
Emprunt 2023	235 K€									
Emprunt 2024	159 K€									
Emprunt 2025	84 K€									
Emprunt 2026	49 K€									
Charge annuelle de la dette	2 865 K€	2 859 K€	2 209 K€	2 176 K€	2 167 K€	2 165 K€	1 976 K€	1 964 K€	1 813 K€	1 764 K€
Variation par rapport à 2017	+ 507 K€	+ 501 K€	- 149 K€	- 182 K€	- 191 K€	- 193 K€	- 382 K€	- 394 K€	- 545 K€	- 594 K€

Nécessité absolue d'opérer des choix par la nouvelle mandature : quels programmes, quels financements ?

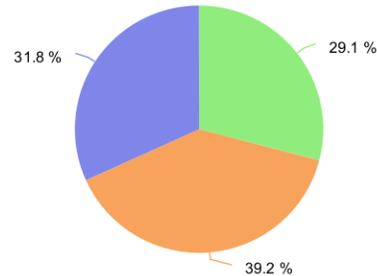
Elaboration du budget primitif 2020 : structuration de la dette

	01/01/2019	01/01/2020
Encours	23 614 643,83 €	27 964 222,61 €
Durée de vie moyenne	7 ans 9 mois	7 ans
Nombre d'emprunts	40	42
Taux moyen	2,02 %	1,74%

2019

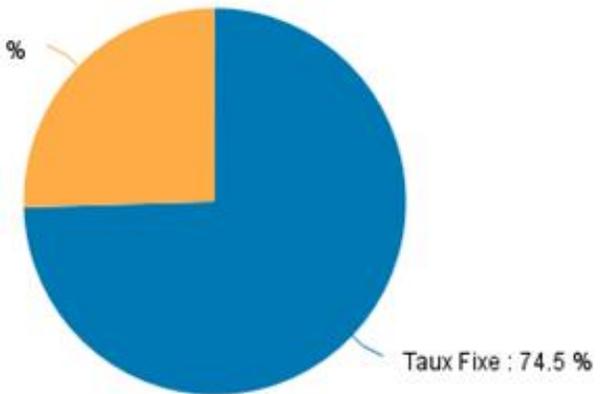
- ✓ Préfinancement 1 M€ durée 1,5 ans
- ✓ Long terme 2 M€ durée 25 ans
- ✓ Préfinancement ZA 3 M€, durée 3 ans

Répartition par durée de vie moyenne



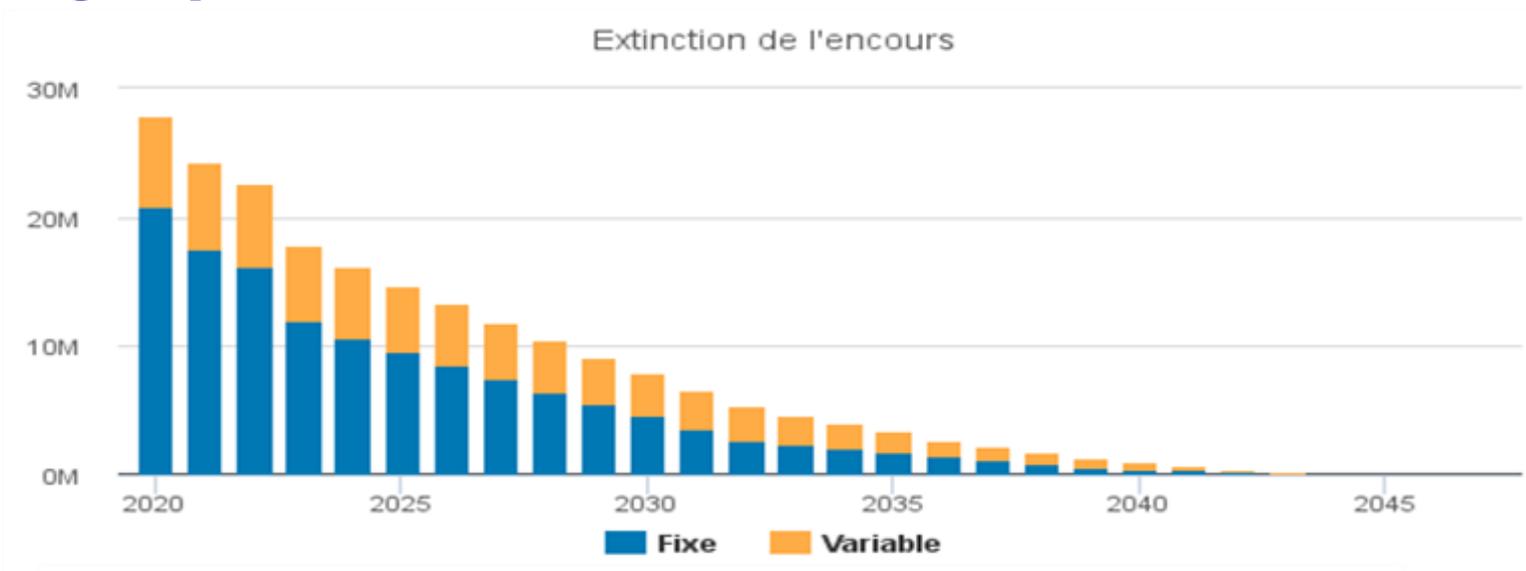
Durée de vie moyenne	Montant
< 5 ans	8 125 888,00
5 - 10 ans	10 953 436,26
10 - 20 ans	8 884 898,35
TOTAL	27 964 222,61

Taux Variable : 25.5 %



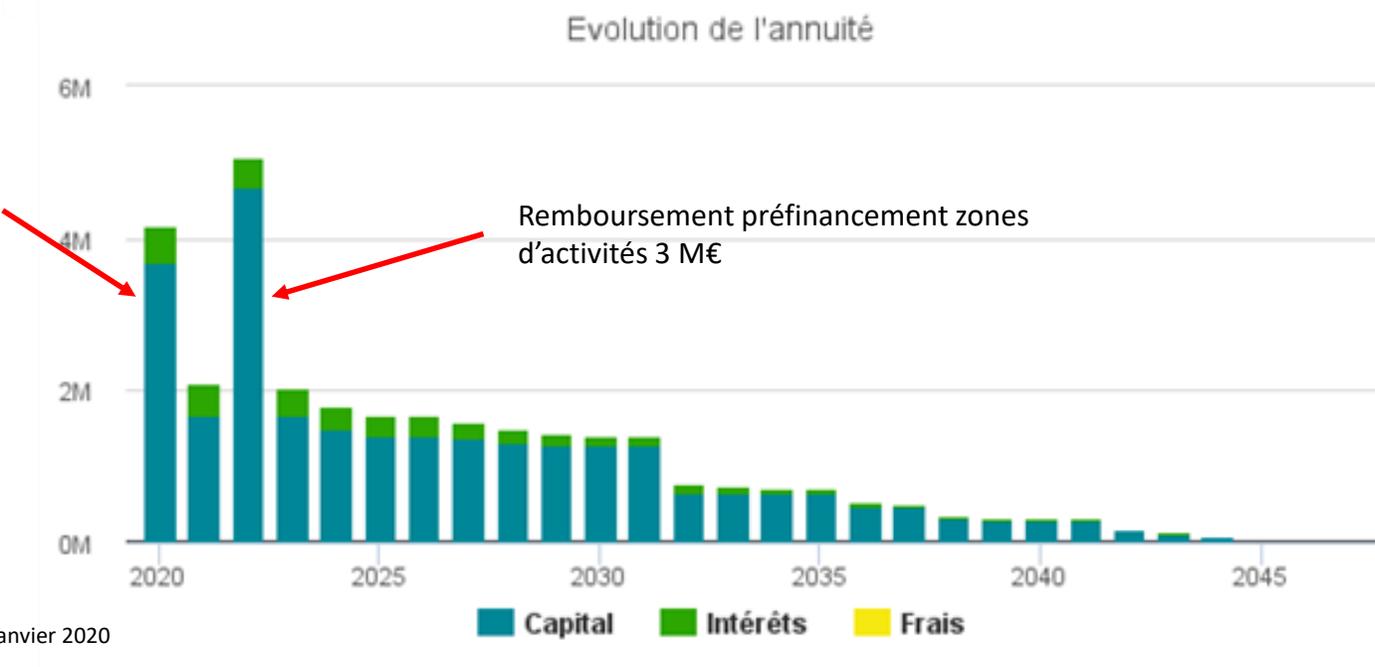
Elaboration du budget primitif 2020 : extinction de la dette

Evolution de l'encours



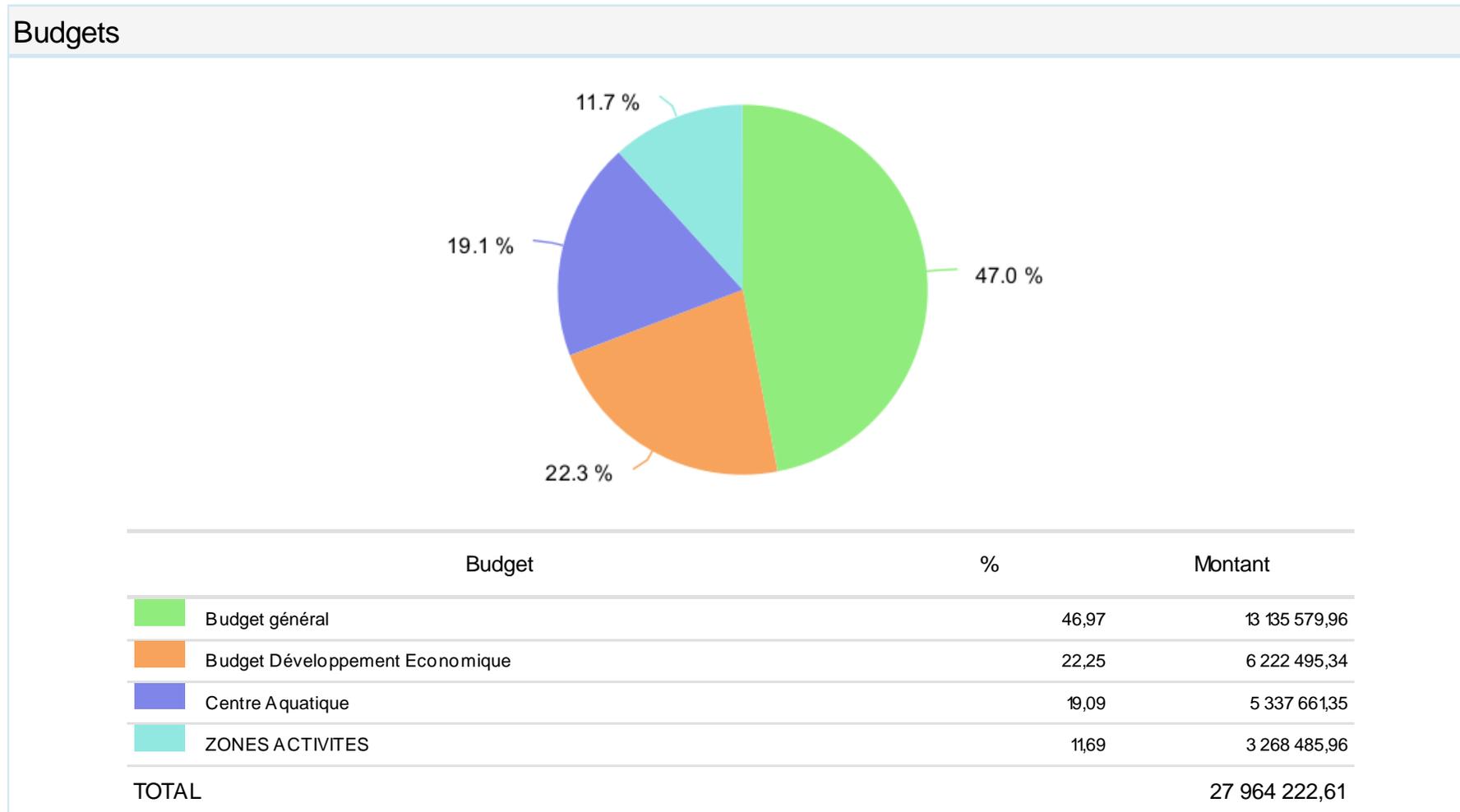
Remboursement préfinancement 2 M€

Evolution de l'annuité

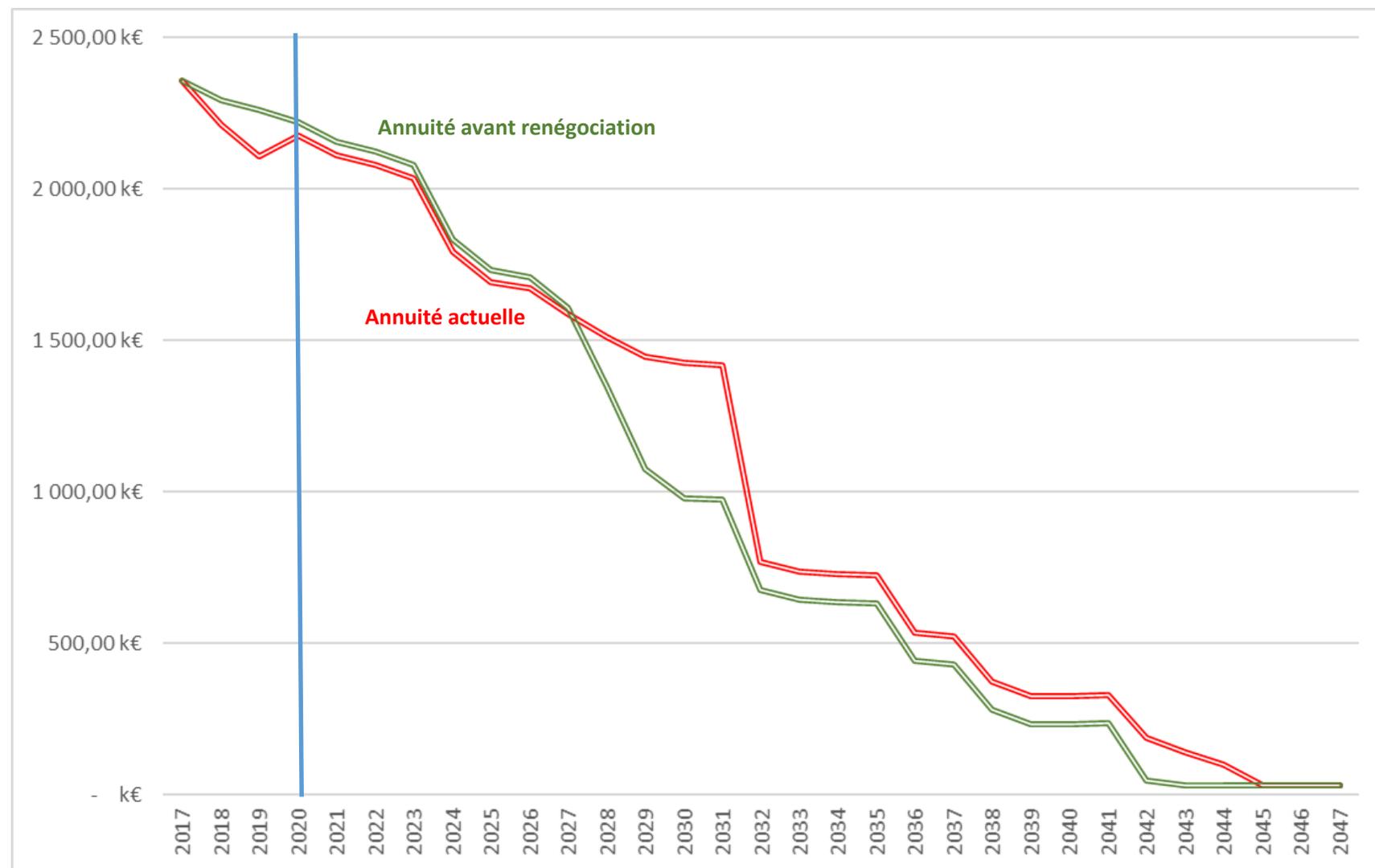


Remboursement préfinancement zones d'activités 3 M€

Elaboration du budget primitif 2020 : répartition de la dette par budget



Elaboration du budget primitif 2020 : évolution des annuités sans outil de préfinancement



Elaboration du budget primitif 2020 : les ratios de la dette

Encours = capital restant du
au 01/01/2020 sans outil de
préfinancement

Taux d'endettement Arche Agglo (encours / recette réelle de
fonctionnement) = **55 %**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFIP, rapport « les collectivités locales
en chiffre – 2019 » données 2017) = **78,7 %**

Encours de la dette par habitant Arche Agglo = **402 €**

Moyenne des communautés d'agglomération (source DGFIP, rapport « les collectivités locales
en chiffre – 2019 » données 2017) = **345 €**

Capacité de désendettement (encours / CAF brut) + ou - **8 ans**

Le seuil critique se situe entre 10 et 12 ans

Elaboration du budget primitif 2020 : tableau des effectifs d'ARCHE agglo – décembre 2019

Objectif ROB 2019

Emplois permanents	213,20ETP
Emplois non permanents	6,40ETP
	déc-19 219,60ETP

Situation au 31/12/2019

Emplois permanents	215,91ETP
Emplois non permanents	10,00ETP
	déc-19 225,91ETP

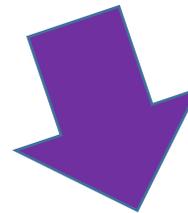
Variation objectif/résultat

Emplois permanents	2,71ETP
Emplois non permanents	3,60ETP
	déc-19 6,31ETP

DONT

Agents eau/assainissement

Emplois permanents	6,00ETP
Emplois non permanents	4,00ETP
	déc-19 10,00ETP



Résultat hors eau/assainissement

Emplois permanents	-	3,29ETP
Emplois non permanents	-	0,40ETP
	déc-19 -	3,69ETP

Elaboration du budget primitif 2020 : tableau des effectifs d'ARCHE agglo

– décembre 2020

Situation au 31/12/2019

Emplois permanents	215,91ETP
Emplois non permanents	10,00ETP

déc-19

225,91ETP

=

Situation au 31/12/2020

Emplois permanents	215,91ETP
Emplois non permanents	10,00ETP

déc-20

225,91ETP

Sauf transfert de compétence non connue à ce jour il n'est donc pas prévu de création de poste en 2020

Elaboration du budget primitif 2020 : la masse salariale d'ARCHE agglo

Sur un plan financier les éléments principaux impactant la masse salariale en 2020 seront :

- ✓ La mise en place du RIFSEEP
- ✓ Le GVT
- ✓ Déploiement du service « habitat »
- ✓ Renforcement équipe crèche

Le rapport entre la masse salariale et l'ensemble des dépenses réelles de fonctionnement sera de l'ordre de 32,5 %

Ce rapport est de 40 % en moyenne pour les communautés d'agglomération

(source DGFIP, rapport « les collectivités locales en chiffre – 2019 » données 2017)